



PREPARER SON VOYAGE

Formalités administratives : Visas & Passeports

Pour Voyager en Algérie vous avez besoin :

- d'**un passeport** (valide au moins 6 mois après la date de retour)
- d'**un visa** (voir ci-après)
- aucun vaccin n'est obligatoire.

Le **visa est obligatoire** pour se rendre en Algérie, même pour des séjours de courte durée.

Il y a plusieurs consulats en France répartis sur Paris et en province, pour trouver le plus proche de chez vous, vous pouvez regarder sur le site de l'ambassade d'Algérie en France : <https://amb-algerie.fr/>.

- Veuillez noter que pour les voyages dans le grand sud algérien, les autorités algériennes ont assoupli les conditions de visa pour certains touristes. Toutefois seuls les touristes arrivant dans le cadre de visites organisées "par des agences de voyage algériennes agréées" pourront cependant obtenir leur visa à leur arrivée à l'aéroport ou aux postes frontaliers. Les ressortissants français et de l'union européenne peuvent bénéficier de cette procédure.
- *NB : Nous ne sommes pas une agence de voyages agréée, de ce fait nous ne pouvons à l'heure actuelle vous proposer ce type de services.*

Le **coût** d'un visa pour un séjour de courte durée (adulte) est de 80 euros + frais de dossier de 30 euros (pour un visa de longue durée : 130 euros).

Les délais habituels d'attribution : de 1 à 14 jours (délai indicatif, si vous le pouvez bien s'y prendre à l'avance pour éviter tout stress de dernière minute).

L'achat du billet

Pour l'achat de votre billet il faut distinguer si vous venez en haute-saison ou en basse-saison.

En haute saison (*fin octobre à avril*)

Depuis mi-octobre 2022, un vol direct Paris-Djanet a été mis en place ainsi qu'un vol Marseille-Tamanrasset-Djanet. Ces vols directs sont effectués 1 fois par semaine. Pour cette année 2024/2025 ils sont directement organisés par Air Algérie.



PREPARER SON VOYAGE

En basse saison et haute saison

Il n'y a **pas de vol direct pour venir sur Djanet** (hormis celui mentionné plus haut).

Si vous venez en basse saison ou si vous désirez venir d'une autre ville/Pays, il vous faudra prendre deux vols :

- un premier vol France - Alger
- un second vol Alger - Djanet

Plusieurs villes desservent Alger : Lille, Paris, Lyon et Marseille. Pour ceux/celles qui viendraient d'un autre pays que la France, Alger est très bien desservie par d'autres pays en Europe et hors Europe (Suisse, Belgique, etc...).

Pour l'achat du billet vous pouvez le faire **via des sites comparatifs** (opodo, edreams, go voyages, momondo) ou vous rapprocher d'**une agence de voyages** (Air Algérie, Air France, ou autre agence de voyage généralistes).

Lors de votre réservation indiquez bien votre destination finale afin d'avoir une cohérence notamment au niveau de l'escale qui aura lieu sur Alger. Pensez bien également au transfert entre les deux vols et aux dates : les vols pour Djanet ne sont pas disponibles tous les jours.

Assurez-vous bien d'avoir eu une confirmation de notre part concernant les dates définitives de votre voyage avant d'acheter votre billet.

Assurance

L'assurance est obligatoire pour votre voyage en Algérie : Chapka, Mondial Assistance (Allianz), Europ Assistance, Ava International, Axa, telles sont certaines des compagnies d'assurance qui proposent une assurance voyage. Toutes ne se valent pas, chacune étant totalement libre de définir leurs propres garanties : à vous de choisir selon vos besoins et moyens.

Petite astuce : Par le biais de votre carte bancaire vous pouvez bénéficier d'une assurance. La carte Visa premier ou Gold Mastercard vous couvre, sauf exceptions, auprès de votre Banque, pour tous vos voyages (à vous de voir les garanties, les plafonds et les exclusions auprès de votre Banque).

Attestation d'hébergement

Abdou Messahel
Wilaya de Djanet
BP 256 - Algérie
+ 213.6.620.53.819
+ 213.5.502.35.368
tenerenassouf@gmail.com
www.tenerenassouf.com



PREPARER SON VOYAGE

Nous vous fournirons une attestation d'hébergement en temps voulu que vous pourrez présenter pour l'obtention de votre visa auprès du Consulat.

Règlement du voyage

Le règlement du prix du voyage se fait à l'avance, au moins 20 jours avant le début de votre voyage. Ce prix fera l'objet d'une facture qui vous sera remise avec indications des modalités de paiement.

Nous acceptons les règlements via Paypal.

Nous ne sommes pas une agence de voyage et nous travaillons en tant que Guide indépendant.

Le prix négocié lors de votre devis ne comprend pas le prix du billet (aller/retour), assurances et formalités de visas, vos dépenses personnelles sur place (souvenirs, extras, etc...).